



Droit de résider en france

Par **AOUEL**, le **16/07/2008** à **15:20**

bonjourrnje suis née en france, mais je suis grandie au maroc ,je me suis marié avec unrnrésident en espagne que c'etait mal passé "il m'as mal traité",et là je ne peux pas retourné chez moi au maroc,puisque on 'est tjrs marié et il ne veut pas qu'on se déforce,j'ai très peur de re tombé dans ses mains, du coup je suis entré chez mon frere en france,ma question est simple est ce que vous connaissez des associations pour m'aider a reprendre confiance en moi et mieux parlé farancais et repredre mes etudes sachant que j'ai bac+4 en economie gestion d'entreprise et j'ai travaillé 4ans au maroc,ou des associations pour m'aider a se déforcé pour rentrer chez moi,si je n'ai pas le drois de rester en france sachant que j'ai une carte de résidence en espagne qui expire le04/11/08.rnmerci d'avance

Par **jeetendra**, le **16/07/2008** à **20:01**

bonsoir, vous êtes née en France et vous avez de la famille, si vous avez votre acte de naissance français, vous pouvez faire une demande de réintégration à la nationalité française, vous pouvez également introduire en France une procédure de divorce, faite vous aider par le gisti ou la cimade, courage à vous, cordialement

Par **AOUEL**, le **19/08/2008** à **16:59**

Merci Bq,rnJe vais regarder sur internet parce que je ne les connais pas, puis je vais les contacter, je vous tien au courant, désolé si je vous ai répondu tard, mais comme mon frère n'a pas d'internetrnJe n'ai vais souventrnJe vous remercie beaucoup